

EPREUVE D'ENTRAÎNEMENT

BILAN SUITE AU STAGE PREPARATOIRE DE LIMOGES (16/10/06 AU 20/10/06)

1) OBJECTIFS DE L'EPREUVE D'ENTRAÎNEMENT:

- Les sujets doivent être interprétés comme un réel problème posé à un entraîneur en charge d'une équipe de haut niveau dans un championnat.
- Les sujets doivent donc être remis dans un contexte : référence à un « scénario ».
- Ceci doit conduire à :
 - Une détermination d'objectifs ou d'intentions de jeu.
 - Une mise en place de situations pour lesquelles le jury retient les caractéristiques suivantes :
 - La maîtrise parfaite de situations simples à l'entraînement est préférable à l'approche mal assurée de situations complexes.
 - Le BEES 2^{ème} degré fait appel à des exercices ou situations d'entraînement liées au perfectionnement.
 - Une hiérarchie dans l'apport technique et tactique en fonction des choix de jeu retenus.
 - Une expertise dans les ajustements et corrections par rapport à l'action des joueurs.
- Un entretien n'étant pas prévu à l'examen, c'est donc à travers la prestation sur le terrain que le candidat doit parvenir à se faire comprendre des joueurs et du jury.
- Rappel : Cette épreuve doit sanctionner un niveau d'expertise lié à la potentialité nécessaire pour entraîner quotidiennement une équipe, en faisant face aux contraintes liées au plus haut niveau de pratique (savoir, savoir faire...).

2) BILAN DES CONSEILS DONNES:

- Il est conseillé que les candidats se munissent de leur matériel d'entraînement : chronomètre, plaquette, sifflet, feutres, etc...
- A l'issue de la lecture du document remis au jury par le candidat, le jury choisit 2 ou 3 situations de travail que le candidat devra conduire.
- La répartition du temps pourra être donnée ou non par le jury.

- Le jury n'a pas à renseigner le candidat sur le temps restant pendant l'épreuve.
- Le jury doit signaler le nombre de joueurs mis à disposition du candidat. Ce dernier doit « gérer » les rotations des joueurs, si nécessaire.
- Le candidat doit identifier dans son équipe les postes de jeu.
- L'utilisation des maillots d'entraînement mis à disposition est fortement recommandée pour une meilleure « lisibilité » des situations mises en place.
- Le candidat doit pouvoir être entendu par le jury. Dans le cas contraire le jury peut être amené à se déplacer pour pouvoir prendre connaissance des consignes données.
- Il est fortement conseillé d'utiliser une terminologie technique prioritairement française.
- Une partie de l'échauffement prévu sur la fiche d'entraînement peut être demandé :
 - Cet échauffement peut être avec ou sans ballon, relié ou non au sujet.
 - Il doit être progressif dans l'intensité.
- Si le candidat oublie ou décide de ne pas conduire l'une des séquences demandées par le jury :
 - La note relative à la construction de séance sera baissée.
 - Les notes relatives au comportement général de l'entraîneur, à la dynamique de la séance, à la qualité des consignes techniques et tactiques restent à l'appréciation du jury.
- Distinguer dans la mise en place des situations, la forme de travail et les consignes techniques ou tactiques.
- Faciliter la réalisation en précisant rapidement les actions offensives à mettre en place s'il s'agit d'un sujet de défense et inversement.
- Toute déclinaison de situation est possible (situations réduites, sans ou avec opposition, 5/5, etc).
- Entraîner !... Pour ne pas transformer cette partie d'examen en une autre épreuve.